

Séance du 20 septembre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 14

Conseillers présents : 10 ; Suffrages exprimés : 10 présents + 2 procurations

Date de convocation : 12.09.2016 - Affichage : 12.09.2016

POUR : 12 , CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 0

L'an deux mille seize, le 20 septembre à 20 heures le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de MONTAIGU, sous la Présidence de Madame Dominique FOURNEL.

Présents : Mmes, M. : FOURNEL Dominique, BRENOT Adeline, BULART Frédéric, GANTOIS Marlène, LAVALARD Gérard, LECLÈRE Anita, PROLA Marie-Pierre, TROUILLE Philippe, WOIMENT Benjamin, ZANIVAN Nicolas.

Absent excusé : CORAND Allan, LAROSA Maxime.

Absent : PIRON Aurélie, PHILIPPOT Michaël,

Mme Anita LECLÈRE est désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire débute la séance en donnant lecture de la charte de l'élu local et des modalités de vote. Elle rappelle la définition du conflit d'intérêts ou de la prise illégale d'intérêts.

Retour sur le sujet d'une demande d'un particulier concernant un branchement d'assainissement sur le réseau de St-Erme. Il est rappelé que le conseil municipal n'a pas compétence à traiter cette demande.

PRÊT À COURT TERME BUDGÉTAIRE DE 50 000€

Un emprunt souscrit début 2014 d'un montant de 159 600€ doit être remboursé. Les finances communales ne permettent pas de couvrir le remboursement total de ce prêt.

Ce prêt est conclu pour une durée de 2 ans, un remboursement du capital in fine ou par anticipation sans pénalités, paiement des intérêts par périodicités trimestrielles, indexés sur l'Euribor 3 mois + 1.30% - 0.30% soit le 13/09/2016 : - 0,30% + 1,30% (taux plancher 1,00%).

LIGNE DE TRÉSORERIE DE 40 000€

Une ligne de trésorerie sera demandée afin d'avoir des facilités de trésorerie pour clôturer le budget communal 2016.

Cette ligne de trésorerie est conclue pour une durée d'un an, utilisable par tranches de 15.000 € minimum. Remboursement anticipé possible à tout moment sans pénalités, paiement des intérêts par périodicités trimestrielles, indexés sur l'Euribor 3 mois + 1.10 %, soit le 13/09/2016 : -0,30% + 1 ,10% (taux plancher 0,80%).

ORGANISATION DU REPAS DES AÎNÉS QUI AURA LIEU LE 16 OCTOBRE 2016

Le menu est établi et un point est fait sur l'organisation.

Questions diverses :

-Réflexion sur le coût de l'entretien des espaces verts.

-Point sur les emplois communaux.

-Organisation de Noël (fixé au 17 décembre 2016).

-L'opération brioches aura lieu les 7, 8 et 9 octobre 2016. Madame Anita LECLÈRE se charge de l'organisation.

-Compte tenu des difficultés de stationnement, 2 places seront réservées devant la mairie.

-Point sur l'entretien des espaces verts.

-Une proposition d'installation d'éoliennes a été déposée en mairie.